





DEMANDES DE DÉPÊCHES DE LA GUERRE PAR FIL SPECIAL

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 13 Juin. Le commandement suprême fait le communiqué suivant : Actions par endroits des deux artilleries. Quelques rencontres de patrouilles de reconnaissance.

Signé : CADORNA.

Combat naval dans la Mer du Nord

Un sous-marin coulé par des torpilleurs anglais

Londres, 13 Juin. On télégraphie de Copenhague aux journaux qu'un engagement naval a eu lieu hier soir au large de Friederichstadt. Des pêcheurs virent un groupe de destroyers britanniques poursuivre un sous-marin allemand, qui s'enfuit vers le rivage. A la suite d'un bombardement intense, le sous-marin disparut. On croit qu'il a été coulé. Sur divers autres points de la côte, on a entendu des canonnades hier et aujourd'hui.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 13 Juin. Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Un détachement d'éclaireurs volontaires, commandé par l'enseigne Kourkowski, a effectué une brillante reconnaissance nocturne. Malgré des fougasses ennemies, qui ont fait explosion, le détachement a franchi les fils de fer, puis il a attaqué à la baïonnette et rejeté un poste de campagne ennemi. Le vaillant enseigne Kourkowski a été blessé.

FRONT ROUMAIN. — Fusillades habituelles. FRONT DU CAUCASE. — Aucun changement.

Les Juges soldats dans les Conseils de Guerre

Paris, 13 Juin. MM. André Hesse, Abrami et Pierre Ramel ont déposé une proposition de résolution invitant le gouvernement à recourir dans les Conseils de guerre de la zone des armées, un des juges officiers par un juge soldat, pris dans une des unités combattantes de la division. L'initiative de l'accusé, toute les fois que celui-ci sera un militaire non gradé.

Les Mesures contre les Accapareurs en Angleterre

Le gouvernement a constitué une Commission pour faire une enquête approfondie sur la question des accaparements. On espère que la Commission pourra déposer un rapport dans un délai relativement bref, et que les mesures prises auront pour effet de réduire considérablement le prix de certains aliments importants.

L'Accident des Usines Renault

Le chiffre des victimes. Paris, 13 Juin. A 11 heures 30, la Préfecture de police communique les chiffres suivants au sujet du grand accident survenu à la catastrophe de Billancourt : 21 morts, dont 4 ne sont pas encore identifiés, 60 blessés, dont 34 sont soignés dans les hôpitaux, et 26 à domicile.

Communiqué officiel

Paris, 13 Juin. Le gouvernement fait, à 22 heures, le communiqué officiel suivant : Actions intermittentes des deux artilleries en Belgique et dans la région de Craonne. Des tirs de destruction exécutés.

Communiqué anglais

Londres, 13 Juin, 20 h. 45. Les prises effectuées par nous depuis la matinée du 7 juin sont actuellement dénombrées. Elles comprennent sept mille trois cent quarante-deux prisonniers, dont 145 officiers, 47 canons, 242 mitrailleuses et 60 mortiers de tranchées.

Communiqué belge

Le Havre, 13 Juin. La nuit dernière, violent bombardement de nos premières lignes depuis le Redan-du-Fasseur, jusqu'à Boesinghe. Notre artillerie et nos lance-bombes ont énergiquement riposté aux tirs ennemis.

Journée calme, à part un bombardement sans grande intensité de nos lignes, dans le secteur de Hetssas.

La Victoire anglaise

Une réponse du quartier général britannique aux messages allemands

Londres, 13 Juin. Le quartier général britannique sur le front français envoie le message suivant au sujet de la prise de la crête de Messines-Wytschaete : Les radios officieuses allemandes prétendent que les pertes britanniques ont été gravement affectées par la prise de la crête de Messines-Wytschaete n'a aucune importance. Or, tous les ordres allemands, soit de corps, soit de division, soit de régiments, qui sont tombés entre les mains des Anglais, s'accordent à mettre en relief l'importance vitale que les Allemands attachaient à la possession de cette crête, qu'il ne fallait pas perdre.

LES PERMISSIONS DES POILUS

Paris, 13 Mars. MM. André Hesse, Abrami et Pierre Ramel ont déposé la proposition de résolution suivante : La Chambre invite le gouvernement : 1° A réduire de 4 à 3 mois le délai nécessaire à l'octroi des permissions de sept jours ; 2° A étendre à tous les soldats de la zone des armées les moyens d'assurer aux soldats permissionnaires, dans tous les trains de voyageurs, y compris les trains de luxe, un traitement égal à celui réservé aux voyageurs civils.

Un Ordre du Jour de l'Alliance républicaine démocratique

Paris, 13 Juin. La Commission centrale exécutive de l'Alliance républicaine démocratique, réunie le mercredi 13 juin, sous la présidence de M. Carnot, a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

La Commission centrale exécutive confirme son ordre du jour du 2 mai, réclamant du gouvernement, pour atténuer la crise alimentaire, le recours aux compléments, une prévoyance toujours en œuvre, ainsi qu'un plan méthodique de toutes les restrictions et de toutes les mesures de distribution nécessaires. Elle déplore l'incertitude, le manque d'information, les contradictions, qui se font jour dans les décisions, notées au plus d'avoir été révisées, et dont la publication, plus le brusque retrait, affaiblissent l'autorité du gouvernement.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel

Paris, 13 Juin. Des actions locales ennemies exécutées sur le front de la région du lac Partavani dans la nuit du 11 au 12, ont été repoussées sur la rive droite du Vardar. Des activités intermittentes des deux artilleries, canonnades et fusillades dans la région de Monastir.

L'aviation britannique a bombardé les dépôts ennemis de Bgdani.

En Thessalie, notre cavalerie est entrée à Larissa le 12 au matin.

LES ÉVÉNEMENTS DE GRÈCE

Les Troupes françaises en Thessalie

UN GUET-APENS A LARISSA

Salonique, 13 Juin. Les opérations en Thessalie ont continué pendant la nuit du 11 au 12 juin. Un bataillon de troupes françaises sera installé, mi-chemin, entre Baba et Larissa. Ellassona et Tirnovo ont été occupés sans incident.

A Larissa, la cavalerie, qui formait l'avant-garde, a entouré la ville dès le matin et s'est installée à la gare et à la Préfecture.

Le général grec Balvas avait informé le commandant de cette troupe qu'il n'y aurait aucune résistance. Cependant au bout d'un certain temps, le colonel Grivas faisait traitressement ouvrir le feu par des fractions grecques, postées derrière les casernes. La cavalerie française riposta et un échange de coups de feu s'ensuivit. Les Grecs ont laissé entre nos mains deux colonels, cinquante et un officiers, deux cent soixante-neuf hommes et leur drapeau. Le général Balvas a été arrêté et l'ordre a été rétabli.

Le départ de la famille royale

Athènes, 13 Juin. Le roi a quitté Athènes hier, dans la soirée, pour se rendre à Taïto. Sur le désir qu'il a fait exprimer au Haut commissaire des puissances protectrices, un cortège de coups de feu sera tiré en sa position au port le plus voisin de Taïto, pour assurer le départ de la famille royale et son transport en Italie, d'où elle gagnera la Suisse.

Le serment du nouveau roi

Athènes, 13 Juin. Le roi Alexandre a prêté serment. La ville est calme.

La Répression des Fraudes sur la mouture du Blé

Paris, 14 Juin, 2 h. 10. Le Journal Officiel publie ce matin la circulaire suivante de M. Viollette, relative à la répression des fraudes sur la mouture du blé :

Paris, le 13 juin 1917. Il résulte de renseignements, qui me parviennent de différents départements, que, malgré les poursuites engagées à la suite de procès-verbaux, constatant la fraude, il existe encore de nombreuses moutures de blé, qui sont destinées à la fabrication de la farine de froment qui comprendra au moins 85 %. Comme il est essentiel que cette pratique, en contradiction formelle avec les dispositions de l'article 10 de la loi sur le blé, cesse toute attribution de blé, je vous prie de vous adresser à ces mouturiers qui persistent dans cette attitude :

UNE CATASTROPHE A BILLANCOURT

L'Usine Renault s'écroule

NOMBREUSES VICTIMES

Paris, 13 Juin. Un grave accident s'est produit, ce matin, à Billancourt, dans les établissements Renault. Une portion des bâtiments s'est écroulée.

Vers 10 heures, un craquement sinistre se faisait entendre. C'était le troisième étage qui s'était effondré peu à peu. Des cris de terreur se firent entendre de toutes parts. Un grand nombre de travailleurs purent s'enfuir de l'atelier. Quelques secondes s'étaient à peine écoulées qu'une poignée de machines, les outils et les matériaux dans le 2<sup>e</sup> étage, le long, sous la violence du choc, s'abattirent sur la foule qui se trouvait sous les débris.

Sur les lieux de l'accident arrivaient bientôt le ministre de l'Intérieur, le préfet de Paris, le préfet de la Seine, etc. Une foule énorme, à peine contenue par des agents et des soldats d'infanterie, stationne autour des débris.

On procède à l'enlèvement des décombres pour procéder au sauvetage des victimes.

Notules Marseillaises

Différences de niveau

Le ministre du Ravitaillement apporte une nouvelle et très forte restriction à la consommation du gaz. Notre population — et celle de la France tout entière — l'aurait acceptée sans rechigner si elle avait été indispensable et si elle avait été générale. Mais, à peine le décret signé, une dérogation d'importance est accordée : Paris et sa banlieue n'auront pas à supporter le régime nouveau.

Naturellement — comme nous l'avions dit pour ceux qui savent comprendre Paris — et non pour les autres — la capitale est trop souvent privilégiée. En effet, Paris semble ne pas devoir supporter les mêmes restrictions que la province. Voudrait-on nous faire soupçonner que la province est plus apte au sacrifice, ou plus vraisemblablement que Paris étant plus grand dispensateur jouit d'influences plus grandes ?

Le ministre invoque des « différences de niveau ». Que viennent-elles faire ici et y a-t-il, au point de vue de la consommation du gaz, à supporter de plus, si l'on habite la colline plutôt que les rives du fleuve ? D'ailleurs, la mouture est bonne, Marseille peut se targuer d'avoir aussi des différences de niveau. Si Paris a Montmartre, nous avons Notre-Dame de la Garde et la porte d'Aix qui ne sont pas au même niveau que la Cannebière.

Chronique Locale

Le dernier mouvement judiciaire paru avant hier à l'Officiel intéresse plus particulièrement notre ville et le département. C'est ainsi que le distingué président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, qui a été nommé président de Chambre à la Cour d'appel d'Aix, M. Cabasso, qui s'était acquis une grande réputation dans son pays, et qui remplissait avec autorité et dévouement les fonctions électives qu'il doit, à l'heure actuelle, résider dans son pays natal, M. Marcy, juge d'instruction à Marseille, a été nommé conseiller à la Cour d'appel d'Aix. M. Marcy, nommé juge d'instruction à Marseille, chargé de l'instruction à Marseille, et de la section d'attribution de blé.

à l'égard de la Patrie exige instamment de prendre immédiatement une part active à la lutte mondiale pour la liberté des peuples contre l'Allemagne, tant que celle-ci ne renoncera pas à sa politique de tyrannie et d'impérialisme. La première division déclare en outre qu'elle est unanimement prête, au premier ordre, à entreprendre des opérations actives contre les Allemands, ces tyrans mondiaux pour le bonheur, la liberté et la grandeur de la Russie révolutionnaire.

La revision des exemptés

Pétrograde, 13 Juin. Le gouvernement a ordonné de procéder le 14 juin à la revision de tous les hommes exemptés jusqu'ici du service militaire.

Un bataillon de femmes russes

Pétrograde, 13 Juin. Le Rousskala Volta annonce que Mme Pouchkharova, organisatrice d'un bataillon de femmes-soldats, a reçu déjà de nombreux engagements. Le ministre de la Guerre, M. Korotkiy met à sa disposition 500 fusils ainsi que des munitions. Un bataillon de 500 femmes va être constitué.

La grève des cheminots

Pétrograde, 13 Juin. Toutes les organisations des employés des plus importants réseaux de Pétrograde et de Moscou se sont prononcées catégoriquement contre la grève des cheminots considérant un pareil mouvement en temps de guerre un crime contre la patrie et contre l'armée.

L'Affaire Navarre

L'aviateur est déclaré irresponsable

Paris, 13 Juin. Les docteurs Vallon, Roubinovitch et de Flouy ont remis, au capitaine rapporteur Bouchardon, leur rapport sur les conclusions tendant à établir la complète irresponsabilité de l'aviateur.

LA RÉGLEMENTATION DU GAZ

Une protestation du Comité d'action régionaliste

Le bureau du Comité d'action régionaliste nous communique la pétition que l'on vient de prendre relativement à la réglementation annoncée de l'usage du gaz :

Le Bureau du Comité d'action régionaliste, après la décision prise par le ministre du Ravitaillement, relativement à la réglementation du gaz et qui institue un traitement spécial en faveur de Paris :

Convaincu que tous les citoyens de notre pays sont prêts à supporter tous les sacrifices que nécessite la Défense nationale, mais convaincu aussi que les besoins de la province sont tout aussi respectables que ceux de la capitale ;

Regrette qu'il ne soit pas tenu un meilleur compte des nécessités économiques des diverses régions de la France, et espère que les pouvoirs publics locaux et les groupements intéressés protesteront contre cette mesure et obtiendront qu'elle soit rapportée.

Les Œuvres de Guerre du Midi

Paris, 13 Juin. Du Journal Officiel :

Sont autorisés à faire appel à la générosité publique les œuvres de guerre ci-après dénommées pour le département de la Haute-Garonne : Association amicale des Algériens de Marseille, à Marseille ; Œuvre de la Mollière, à Marseille ; Œuvre de la Soie, à Salon ; Œuvre de Lou Besouchou, à Arles ; Œuvre des Prisonniers nécessiteux de la Haute-Garonne, à Toulouse ; Œuvre des Français des régions envahies, à Marseille ; Œuvre de la Pluie Sacrée, à Marseille ; Comité de secours de la Haute-Garonne, à Marseille ; Œuvre de secours aux prisonniers de guerre du département du Nord envahi, à Marseille.

Voyage dans la zone de guerre italienne

La Préfecture nous adresse la communication suivante :

L'attention de M. le ministre a été attirée sur les difficultés auxquelles sont exposés les Français qui se rendent en Italie dans la zone de guerre italienne.

Toute personne, en effet, qui entre dans cette zone, ne doit pas seulement se munir de la carte d'identité française, mais encore de la carte d'identité italienne. Les exceptions, très difficiles à obtenir, ne peuvent être accordées que par le secrétaire général des Affaires civiles au grand quartier général italien. Fort partie de la zone de guerre les provinces ci-après désignées : Sondrio, Brescia, Verona, Vicenza, Belluno, Udine, Treviso, Padova, Mantova, Ferrara, Reggio, Bologna, Ravenna, Forlì, Piacenza, Cremona, Bergamo (pour les communes de Azzano, Sondrio, Colico, Lizzola, Orzinuovi, Schifano, et Vimercato).

Les lies et les communes côtières de l'Adriatique, ainsi que Taranto, Messina, Spezia et la Maddalena (Sardaigne), en font aussi partie.

Deux jeunes Femmes asphyxiées rue Sénac

Vers 8 heures hier matin, deux jeunes femmes, âgées d'une vingtaine d'années, étaient trouvées asphyxiées dans un petit appartement, rue Sénac, 32, au rez-de-chaussée. La mort avait fait son œuvre depuis plusieurs heures. On ne peut que constater les constatations du docteur Nicolaïenko.

L'identité des défuntes fut bientôt établie. Elles se nomment Bernadette Fornand et Huguette Faoulet, et habitent, parait-il, rue d'Aubagne. Mises ensemble, elles avaient loué le pied à terre de la rue Sénac, où elles venaient fréquemment.

Elles s'y rendaient avant-hier soir après avoir fait l'acquisition de gerbes de fleurs et de flacons d'éther, trois flacons de deux cents grammes. Quoiqu'il en soit, les deux jeunes femmes se trouvaient dans un état de complète asphyxie, et les deux amies répandaient les fleurs dans la pièce. Puis elles absorbèrent le contenu des flacons d'éther. Ensuite — les fragments volaient — elles ouvrirent le robinet à gaz du radiateur.

Bienôt, terrassées par l'ivresse, elles se couchèrent sur le même lit. C'est là qu'elles furent retrouvées, à 11 heures, dans un état où leurs corps ont été transportés au dépôt de la morgue Saint-Pierre. — E. L.

Le Mouvement ouvrier

CHATELAIN-CIRQUE. — Ce soir, à 7 heures, séance extraordinaire du conseil de la section du mouvement ouvrier. Bureau du Travail (salle 18). Présence indispensable.

Syndicat des employés de commerce et d'administrations libres. — Assemblée générale, vendredi soir, à 7 heures, Bourse du Travail.

THÉÂTRES, CONCERTS, CINÉMAS

CASINO-OPERA PLAGNE. — Dimanche, Werther et Les Noces de Jeannette, avec Mlle Bourville et Després. Location 16, rue Canaille.

VARIÉTÉS-CASINO. — A 8 h. 30 et à 9 heures. La Dame de chez Maxim's. Demain soir, première de Une nuit de noces. Locat. ouverte. Tél. 945.

CASINO DE LA PLAGNE. — A 8 heures, grand matin, la triomphale Revue, le plus grand succès de la saison.

CHATELAIN-CIRQUE. — Aujourd'hui et demain à 8 h. 30 et à 9 heures, matins et soirées par la brillante troupe du grand cirque français. Les soirées à 8 h. 30 précèdent au soir pour terminer à 11 h.

ALCAZAR-CINÉMA. — En matinée et soirée, Barbe Rousse, grand drame en 5 actes ; l'admirable de Charles-Florent, etc.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 8 h. 30, l'extraordinaire.

Le nommé Douchan ben Amar, âgé de 26 ans, avait à répondre des faits suivants : Le 9 mars 1917, vers 5 heures du soir, dans la rue Cognac, prolongée à Marseille, le nommé Douchan fut assailli par un individu qui lui fit passer un camarade, Douchan tira sur son agresseur et atteignit un passant, M. Bouchardon Aissa, qui, à la suite de sa blessure, reçut l'œil gauche.

Me Edmond Girard, du barreau de Marseille, a plaidé pour l'inculpé. Sur verdict affirmatif, Douchan a été condamné à cinq ans de réclusion.

Interprètes pour l'armée britannique. — Un examen aura lieu le 23 juin, à 8 heures, à l'Etat-major de la mission militaire auprès de la base anglaise, boulevard du Muy, pour le recrutement de candidats pour l'armée britannique. Les candidats, qui devront être présentés sans retard par les unités, dépôts et services, au commandement de la subdivision, seront choisis parmi les militaires de service auxiliaire toutes classes ou du service armé R. A., et les candidats devront être âgés de 18 à 25 ans, célibataires, et appartenir à une famille française.

Les grandes premières cinématographiques. — Les cinéastes Harry venant de donner dans un de nos cinémas, une représentation très intéressante de leurs œuvres artistiques L'Étranger, d'après le célèbre roman ; Deux Femmes, de M. Ch. Foley ; Femmes de France, grand scénario dramatique ; Les demi-vierges, d'après la pièce de Marcel Prévost.

Le public a chaudement applaudi ces trois chefs-d'œuvre dont la mise en scène est véritablement heureuse et qui sont d'une intensité dramatique réelle.

Opéra de la Plage. — Relations l'immense succès obtenu dimanche, par les superbes interprètes de La Favorite, Mlle Bourgeois et MM. Charlat, Boulogne et Legros. Dans l'après-midi, à 2 heures, au théâtre de la Plage, les deux artistes ont donné une représentation de La Favorite, avec Mlle Bourgeois, MM. Angel, Castrix, Peral, etc.

Amicale de la police. — Assemblée générale aujourd'hui, à 2 heures et à 8 heures du soir, Palais-Bourgeois, 14, allées de Mélihan, pour le compte rendu de la séance du 10 courant, dans le même établissement, de 8 heures du matin à 8 heures du soir. Le président, Armand, sera présent.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Comité d'action agricole. — Les familles nombreuses assistées en vertu de la loi du 14 juillet 1913 sont informées que l'allocation de mois de juin sera payée aujourd'hui, de 9 h. à midi et de 2 h. à 4 h., rue Cassière, 54, pour les assistés des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> cantons, et vendredi pour celles des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> cantons.

Outr d'assistés des Bouches-du-Rhône. — Le jury a, dans son audience d'hier, jugé le jeune Delienne, âgé de 19 ans, qui était accusé d'avoir, le 23 décembre dernier, et compagnie d'un autre individu demeuré inconnu, incendié la scierie de M. Rubez, à Aubagne. Les deux auteurs de ce crime ont été condamnés à 150 francs. Sur une brillante plaidoirie de M. Nathan, l'accusé Delienne a été déclaré purement et simplement acquitté.

AIX. — Nomination. — M. Joseph Cabasso, président du Conseil général, ancien maire d'Aix,

vient d'être nommé président de Chambre à l'Ordonnance. Nous lui adressons nos vifs compliments.

Paris le monde du travail. — La maison Julien, chapelier et modes, a décidé d'augmenter les salaires de son personnel. Nous ne pouvons qu'approuver ce geste généreux.

Soirée de bienfaisance. — Prochainement, dans la salle des Variétés-Casino, mise gracieusement à la disposition de la Société de secours aux familles de la Patrie, une grande représentation sera donnée au profit du Comité de secours aux familles de la guerre.

Marseille et la Guerre

Héros au champ d'honneur

Un nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur. Les noms de M. Antoine-Pierre Bertrand, soldat au 6<sup>e</sup> chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 4 juin 1917, à l'âge de 22 ans.

De M. Paul Henri Bertrand, soldat au 21<sup>e</sup> d'infanterie, mortellement blessé à l'ennemi et décoré le 26 mai 1917, à l'âge de 21 ans.

De M. Henri Daumergue, soldat au 151<sup>e</sup> régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 16 avril 1917.

De M. Honoré Laugier, d'Arles, soldat au 67<sup>e</sup> d'infanterie, tué à l'ennemi le 27 avril 1917, à l'âge de 20 ans.

De M. Pierre Rambaud, de Saint-Martin-de-Crau, soldat au 68<sup>e</sup> d'infanterie, mort au service de la Patrie le 29 avril 1917.

Le Petit Provençal partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de vingt-huit jours du 4 au 31 mai 1917 aura lieu, vendredi 15 juin, de 9 heures à 16 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

Perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera les retardataires.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera les retardataires.

Comité de secours aux dockers mobilisés. La Commission de propagande syndicale, qui avait le désir de centraliser les versements de 0 fr. 65 par demi-journée de travail, votés dans les assemblées des dockers le 2 juin, devant les difficultés et la mauvaise volonté qu'elle rencontrait, passe cette charge à Manot, trésorier du Comité, qui fera connaître prochainement l'organisation de ce service.

MM. les entrepreneurs de manutention, qui déjà ont offert leur gracieux concours. — Le Comité.

Un Concours aux blessés algériens

L'Association Amicale des Algériens offrira aujourd'hui un concours à 300 blessés algériens et à leurs familles dans les hôpitaux de Marseille. Les sociétés et leurs invités partiront en tramway vers le concours à 11 heures, pour se rendre au restaurant Ordon, boulevard Michelet, où cette petite fête aura lieu.

Bulletin Financier

Paris, 13 Juin. — L'abandon du roi de Grèce et enfin les notes adressées par le gouvernement français en réponse à la proclamation de l'ancien ministre des Affaires étrangères russe n'ont pas produit de changements sensibles dans le cours des valeurs. Le 3<sup>e</sup> abandonne une légère fraction, note 5 % d'autre part est bien tenue. La situation de nos grands établissements financiers de la Compagnie de chemins de fer français se maintient satisfaisante. Le groupe russe reste soutenu en dépit de quelques légères baisses sur les valeurs industrielles. Les cuprifères, ainsi que les porphyriques américaines sont fermes et note aussi une reprise des titres caoutchoutiers.

Tribune du Travail

« Décolleuses capables, haute paye, demandez chez Nègre, 6, rue du Petit-Versailles, angle avenue Rostaing. »

« On demande un apprenti tourneur mécanicien dégrossi et un apprenti tourneur, rue d'Alger 29. »

« On demande ouvrières teinturrières, fleurissées chez M. Desmoulin, 7, rue Sébastopol, très pressé. »

« On demande un jeune garçon pour les courses présentés par ses parents, 81, rue Saint-Ferréol, magasin. »

« Tourneurs demandés, Isert, 381, boulevard National. »

« On demande des apprentis, Maison Bonnard, robes et manteaux, 18, rue Saint-Ferréol. »

« On demande de bonnes ouvrières conseillers, jachetières pour toute l'année. Anais Thonon, 52, rue Saint-Ferréol. »

« On demande de bonnes demi-ouvrières et une apprentie tailleuses, 8, rue Dragon, 2<sup>e</sup> étage. »

« On demande une bonne ouvrière lingère, bien réglée, assurée. S'adresser chez Mme Ber, boulevard, rue de Rome, 147. »

« Jeune homme demandé pour courses, 13 à 14 ans, présenté par ses parents. S'adresser Paganon, 30, rue du Chapitre, rez-de-chaussée. »

« On demande des demi-ouvrières repasseuses et des apprentis dégrossies, rue de Rome 14, n. 37. »

Bonne pantalonnrière est demandée chez De Sèze, rue Pavillon, 12, France.

Ménisiers, soudeurs, sont demandés, 51, rue de Forbin.

On demande de suite de bonnes ouvrières repasseuses, bien payées, chez Mme Durieux, 5, rue du Petit-Saint-Jean, 5, atelier de repassage.

On demande ouvrières et demi-ouvrières tailleuses, pressé, chez Bonifas, 18, rue du Loisir, sonnez une fois.

On demande femme de ménage avec références, pour le matin, 11, rue Grignan, 2<sup>e</sup> étage, défilant vendredi, 13.

On demande des jeunes filles de 16 à 18 ans, s'adresser à la Blanchisserie, 1, a, place de Venise, quartier Vauban.

On demande ouvrière repasseuse, 3 fr. par jour, blanchisserie, les jours, 17, rue du Petit-Saint-Jean, 17, magasin.

On demande ouvrière repasseuse, 3 fr. par jour, cour de la République, 13.

On demande une ouvrière et une apprentie tailleuses, 6, rue d'Italie.

On demande un jeune homme pour faire les courses et emballage. Librairie Laurent, 16, boulevard